

# PREFET DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

DEMANDES D'AUTORISATIONS DE RECHERCHE DE GITE GEOTHERMIQUE  
ET D'OUVERTURE DE TRAVAUX MINIERES

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CODE MINIER - CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Par arrêté inter préfectoral n°2013/804 du 5 mars 2013, a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique, sur les communes de Fresnes, Chevilly-Larue, Rungis (94), Antony (92), Wissous (91), consécutive aux demandes présentées par la mairie de FRESNES portant sur une autorisation de recherche de gîte géothermique à basse température ainsi que sur une autorisation d'ouverture de travaux de forage.

Cette enquête durera 32 jours et se déroulera du 2 avril 2013 au 3 mai 2013 inclus.  
Elle sera conduite par Mme Marie-José ALBARET-MADARAC, commissaire enquêteur, chargée de mission Gaz de France en retraite. M. Alexandre OSSADZOW, ingénieur des Ponts et Chaussées en retraite a été désigné comme commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier visé ci-dessus sera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituelle des bureaux au public, dans les mairies Fresnes, Chevilly-Larue, Rungis (94), Antony (92), Wissous (91) où il pourra être consulté.

Il sera déposé un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, à la mairie de FRESNES.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de FRESNES où toute correspondance relative au projet peut être adressée au commissaire enquêteur. Ces observations seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public.

Les personnes qui souhaitent rencontrer le commissaire enquêteur pourront le faire selon le calendrier suivant :

**Mairie de FRESNES – Hôtel de Ville, 1 place Pierre et Marie Curie – 94260 FRESNES**

mardi 2 avril 2013	de 13h30 à 17h30
samedi 13 avril 2013	de 8h30 à 12h00
lundi 22 avril 2013	de 13h30 à 17h30
vendredi 3 mai 2013	de 13h30 à 17h30

Toute information relative au projet pourra être demandée auprès de la Direction de l'administration générale, de la commande publique et de l'urbanisme, hôtel de ville, 94260 FRESNES.

A l'issue de cette enquête, copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public pendant un an à la préfecture du Val-de-Marne, à la préfecture des Hauts-de-Seine, à la préfecture de l'Essonne ainsi que dans les mairies des communes concernées.

Les documents relatifs à cette enquête publique seront également mis en ligne sur le site internet de la préfecture du Val-de-Marne pendant un an à l'adresse suivante :

**[www.val-de-marne.gouv.fr/annonces & avis/enquêtes et consultations publiques](http://www.val-de-marne.gouv.fr/annonces&avis/enquetes-et-consultations-publiques)**